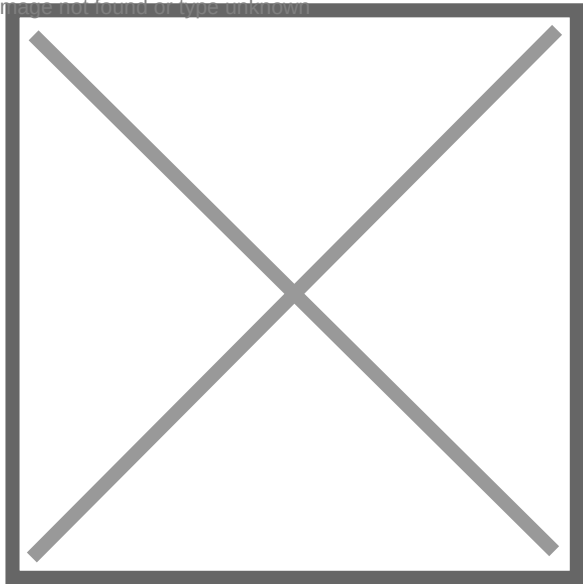


Image not found or type unknown



Erreur sur feuille de paye, trop perçu, dois-je rembourser ?

Par **sebcelchl**, le **21/01/2011** à **11:19**

Bonjour, rnJ'ai repris à 80 % suite à mon congés maternité pour mon 2ème enfant depuis 4 mois. La comptabilité vient de se rendre compte qu'ils me payent depuis 4 mois à 100 % au lieu de 80 %. Moi je ne m'en suis pas rendue compte vu qu'au même moment mon poste a évolué avec une augmentation. Maintenant ils me demandent de rembourser le trop perçu, ont-ils le droit ?

Par **P.M.**, le **21/01/2011** à **11:47**

Bonjour, rnVous devez rembourser cet indu mais pouvez demander un étalement du dit remboursement...